
**Combustibles minéraux solides —
Vocabulaire —**

**Partie 1:
Termes relatifs à la préparation du
charbon**

iTeh STANDARD PREVIEW
Solid mineral fuels — Vocabulary —
(standards.iteh.ai)
Part 1: Terms relating to coal preparation

ISO 1213-1:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1213-1:1993](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>

© ISO 1993

La reproduction des termes et des définitions contenus dans la présente Norme internationale est autorisée dans les manuels d'enseignement, les modes d'emploi, les publications et revues techniques destinés exclusivement à l'enseignement ou à la mise en application. Les conditions d'une telle reproduction sont les suivantes: aucune modification n'est apportée aux termes et définitions; la reproduction n'est pas autorisée dans des dictionnaires ou publications similaires destinés à la vente; la présente Norme internationale est citée comme document source.

À la seule exception mentionnée ci-dessus, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2003

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1213-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 27, *Combustibles minéraux solides*, sous-comité SC 1, *Préparation du charbon: Terminologie et rendement*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1213-1:1982), qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 1213 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Combustibles minéraux solides — Vocabulaire*:

- *Partie 1: Termes relatifs à la préparation du charbon*
- *Partie 2: Termes relatifs à l'échantillonnage, l'essai et l'analyse du charbon*

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 1213 est donnée uniquement à titre d'information.

Introduction

La partie 1 de l'ISO 1213 est un glossaire composé d'une liste systématique de termes communément employés dans la préparation du charbon.

Pour les termes relatifs à l'analyse pétrographique, voir l'ISO 7404-1:1984, *Méthodes d'analyse pétrographique des charbons bitumineux et de l'anhracite — Partie 1: Glossaire de termes*.

La présente partie de l'ISO 1213 tient compte des distinctions entre les différents procédés et opérations ainsi que celles concernant les méthodes et les machines pour les réaliser.

L'article 3 est consacré essentiellement aux propriétés du charbon et aux principales opérations intervenant dans la préparation du charbon; il inclut aussi les termes généraux tels que ceux qui ont trait aux capacités et schémas de flottation.

Les articles 4 à 7 couvrent la terminologie détaillée relative au calibrage, au lavage, à la séparation des solides de l'eau ou de l'air et à la réduction de calibre.

L'article 8 traite des termes utilisés dans l'interprétation et l'expression des résultats des opérations de préparation du charbon.

L'article 9 inclut les termes divers.

L'article 10 concerne les termes relatifs au mélange et à l'homogénéisation.

L'article 11 concerne les termes relatifs au contrôle automatique. Pour des raisons pratiques, il ne répertorie qu'un nombre limité de termes. L'annexe A fournit une liste d'autres Normes internationales qui donnent un ensemble plus complet de termes.

De nombreux articles sont subdivisés et, dans chaque cas, la première subdivision inclut les termes généraux et les subdivisions restantes traitent des groupes de termes connexes. Autant que possible, ce principe logique a été suivi dans la disposition des termes qui sont aussi numérotés pour faciliter la référence. Un index alphabétique est aussi prévu avec référence croisée.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1213-1:1993
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8ccc370-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>

Combustibles minéraux solides — Vocabulaire —

Partie 1:

Termes relatifs à la préparation du charbon

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 1213 définit des termes communément employés dans la préparation du charbon.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 10753, *Ateliers de préparation du charbon — Évaluation de la fiabilité de la fragmentation dans l'eau de matériaux associés aux gisements de charbon*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>

3 Termes généraux

3.1 Termes généraux de la préparation du charbon

3.1.01

préparation du charbon

ensemble des traitements physiques et mécaniques appliqués au charbon pour le rendre apte à un certain emploi

3.1.02

tout-venant

charbon produit par exploitations minières, avant criblage, concassage ou préparation

3.1.03

charbon brut

charbon n'ayant pas reçu de préparation sauf dans certains cas un criblage ou un concassage

3.1.04

charbon d'alimentation brut

charbon fourni à un atelier ou à une machine, dans lesquels il est soumis à une certaine forme de préparation

3.1.05

épuration du charbon

traitement du charbon destiné à abaisser la quantité de produits indésirables en utilisant la différence soit de densité, soit de propriétés superficielles

3.1.06

charbon épuré

charbon après traitement d'épuration (par voie humide ou sèche)

3.1.07

mixtes

produit de la préparation du charbon qui, en raison de sa teneur en cendres, se situe entre le charbon et les rejets

NOTE 1 Il s'ensuit par conséquent que la densité relative des mixtes est située entre celle du charbon et celle des rejets. Les mixtes peuvent être retraités.

3.1.08

mixtes vrais

matières à teneur relativement haute en cendres, suffisamment homogènes pour que leur qualité ne puisse pas facilement être améliorée par un concassage et une épuration

3.1.09

faux-mixtes

mixtes dans lesquels les morceaux sont constitués de parties de charbon et de schiste à partir desquelles le charbon peut être obtenu par concassage

3.1.10

rejets

produits retirés de l'alimentation au cours de l'épuration en vue d'un retraitement ou de la mise au terril

3.1.11

déchets

stérile

pierres

produit inerte extrait du charbon brut et finalement mis au terril

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1213-1:1993
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>

3.1.12

recirculation

opération par laquelle la totalité ou une partie d'un produit de traitement est renvoyée à l'alimentation pour le traitement, par exemple: le retour du flux vers le crible d'alimentation pour un recalibrage

3.1.13

charbon étranger

charbon reçu dans un atelier de préparation et qui provient d'une houillère autre que celle à laquelle l'atelier de préparation est affecté

3.1.14

charbon importé

charbon provenant d'un pays étranger ou de différentes régions d'un pays

3.1.15

combustible secondaire

produit qui n'a que des emplois limités en raison de ses caractéristiques indésirables (par exemple: teneur en cendres ou calibre)

3.1.16

ségrégation

séparation partielle d'un produit en constituants, résultant des différences de caractéristiques des particules telles que leur granulométrie ou leur densité relative

3.2 Caractéristiques de l'épuration

3.2.01

lavabilité

possibilité pour un charbon d'améliorer sa qualité par lavage, généralement par le biais de sa relation densité relative/teneur en cendres

3.2.02

analyse par liqueurs denses

division d'un échantillon en tranches densimétriques comprises entre des limites définies, les proportions des tranches étant exprimées sous la forme de pourcentages de l'échantillon total, en indiquant habituellement le pourcentage en cendres (et d'autres caractéristiques si nécessaire) de chaque tranche

3.2.03

courbe de lavabilité

toute courbe obtenue à partir des résultats d'une analyse par liqueurs denses, permettant d'en déduire le rendement théorique en légers et en lourds

NOTE 2 Il y a cinq types principaux de courbes de lavabilité, à savoir:

— courbe élémentaire;

— courbe des légers;

— courbe des lourds;

— courbe densimétrique;

— courbe des produits de densité voisine de la coupure.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.2.04

courbe élémentaire

courbe obtenue à partir des résultats d'une analyse par liqueurs denses, montrant pour tout rendement des légers (lourds) la teneur en cendres de la fraction de la masse volumique la plus élevée passant dans ces légers (lourds), le pourcentage en masse étant porté en ordonnée (axe vertical) et la teneur en cendres en abscisse (axe horizontal)

ISO 1213-1:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>

3.2.05

courbe cumulée

toute courbe exprimant les résultats des fractions de densité relative ou granulométrique successives

3.2.06

courbe des légers

courbe obtenue à partir des résultats d'une analyse par liqueurs denses en reportant sur un graphique le pourcentage en masse cumulé des légers à chaque densité relative en fonction de la teneur en cendres cumulée de la totalité des légers à cette densité

3.2.07

courbe des lourds

courbe obtenue à partir des résultats d'une analyse par liqueurs denses en reportant sur un graphique le pourcentage en masse cumulé des lourds à chaque densité relative en fonction de la teneur en cendres cumulée de la totalité des lourds à cette densité

3.2.08

courbe densimétrique

courbe de densité relative

courbe obtenue à partir des résultats d'une analyse par liqueurs denses en reportant sur un graphique le pourcentage en masse des légers ou des lourds en fonction de la densité relative

3.2.09

courbe des produits de densité voisine de la coupure courbe de difficulté d'épuration

courbe obtenue à partir des résultats d'une analyse par liqueurs denses ou à partir de la courbe densimétrique, en reportant le pourcentage en masse cumulé dans les limites comprises entre $\pm 0,1$ d'une densité relative donnée en fonction de cette densité relative

3.2.10

courbe des résultats

toute courbe employée pour montrer la relation existant entre les propriétés du charbon et les résultats d'un traitement déterminé

3.2.11

courbe des résultats effectifs

courbe des résultats effectivement obtenus au cours d'un traitement de préparation du charbon

3.2.12

courbe des résultats probables

courbe des résultats prévus d'un traitement de préparation du charbon

3.2.13

courbe M courbe de Mayer

courbe vectorielle, obtenue en reportant sur un graphique la teneur en cendres cumulée en fonction de son rendement cumulé, utilisée en premier lieu pour exprimer la lavabilité du charbon, tracée sur un graphique vectoriel dans lequel la projection du vecteur sur l'axe des ordonnées (axe vertical) représente le pourcentage du produit (charbon) et le coefficient angulaire du vecteur représente le pourcentage d'un constituant donné du produit

3.2.14

courbe teneur en cendres/densité relative

courbe obtenue à partir de l'analyse par liqueurs denses, tracée en reportant la teneur en cendres des tranches densimétriques successives en fonction de la densité relative moyenne de la fraction

3.3 Capacité et débit

3.3.01

capacité nominale

chiffre destiné à donner une notion exprimée en tonnes par heure, utilisé dans le titre du schéma de traitement et dans les descriptions générales de l'installation, s'appliquant à l'installation dans son ensemble et au projet en cause

3.3.02

capacités opératoires

valeurs numériques données dans le schéma de traitement, destinées à indiquer les quantités par unité de temps passant en divers points de l'installation, compte tenu des fluctuations dans le débit d'alimentation et dans la composition (en ce qui concerne le calibrage et la teneur en impuretés)

3.3.03

capacité du projet

débit d'alimentation auquel des éléments déterminés de l'installation doivent fonctionner continuellement et donner les résultats garantis sur une qualité définie de l'alimentation

3.3.04

capacité de pointe du projet

débit d'alimentation excédant la capacité du projet qu'absorberont des éléments déterminés de l'installation, pendant de courtes périodes, sans satisfaire nécessairement aux garanties de résultats fournies en ce qui concerne

3.3.05**capacité mécanique maximale**

débit maximal d'alimentation auquel fonctionneront des éléments déterminés de l'équipement, non soumis à des garanties de résultats, sur le type et la qualité d'alimentation pour lesquels ils ont été fournis

3.3.06**alimentation**

matière destinée à subir un traitement fournie à un appareil ou à un atelier

3.3.07**schéma de traitement**

graphique des différentes étapes de traitement du charbon brut

3.3.08**schéma simplifié de traitement**

schéma de traitement indiquant les étapes opératoires principales à l'intérieur de l'atelier, le mouvement des diverses matières entre les étapes et les produits finaux obtenus et souvent aussi le tonnage moyen traité à différents points de l'atelier

3.3.09**schéma de circulation**

graphique indiquant, de préférence par des signes conventionnels, les appareils de l'atelier employés dans les diverses étapes opératoires parcourues à l'intérieur d'un atelier de charbon

3.3.10**schéma de traitement des matières**

schéma de traitement relatif principalement aux matières solides

3.3.11**schéma de circulation des eaux**

schéma destiné à indiquer l'écoulement des liquides au cours d'une série d'opérations

3.3.12**schéma de circulation avec bilan pondéral**

schéma de traitement utilisé dans la désignation d'un atelier, comprenant une indication de la capacité maximale en tonnes par heure en divers points de l'atelier

4 Calibrage**4.1 Termes généraux****4.1.01****calibrage**

division de la matière considérée en parties comprises entre des limites de calibres nominales

4.1.02**classification**

séparation des particules en fonction de leur calibre, leur masse volumique et leur forme, par contrôle de leur vitesse de sédimentation dans un (milieu) fluide

4.1.03**analyse granulométrique**

opération ou résultat de la division d'un échantillon en fractions calibrées dans des limites définies, les proportions de ces fractions étant exprimées sous la forme de pourcentage de l'échantillon total

4.1.04**analyse par tamisage**

analyse granulométrique dans laquelle la division est obtenue par l'utilisation de tamis

4.1.05
calibre moyen

moyenne pondérée des calibres des particules de tout échantillon, lot ou livraison d'un matériau particulaire

NOTE 3 Plusieurs méthodes de calcul du calibre moyen ont été proposées, donnant des résultats qui peuvent être très différents pour la même distribution de calibre. Par conséquent, il convient de toujours préciser la méthode de calcul chaque fois que ce terme est employé.

4.1.06
calibre nominal
limite de calibre

limite ou limites de calibres de particules utilisées pour décrire le produit d'une opération de calibrage

4.1.07
déclassés supérieurs

matières contenues dans un produit dont le calibre est supérieur à la limite supérieure de calibre fixée; elles peuvent être exprimées sous la forme d'un pourcentage du produit

4.1.08
déclassés inférieurs

matières contenues dans un produit dont le calibre est inférieur à la limite inférieure de calibre fixée; elles peuvent être exprimées sous la forme d'un pourcentage du produit

4.1.09
poussier

particules de matières solides suffisamment fines pour rester en suspension dans l'air. (Voir également 6.4.)

4.1.10
fins

charbon contenant un maximum de particules de calibre habituellement inférieur à 4 mm, sans limite inférieure

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 1213-1:1993
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-f0m4194818/iso-1213-1-1993>

NOTE 4 La limite supérieure peut varier de façon considérable. Pour éviter toute confusion, il convient de toujours définir le terme en établissant les limites de calibre.

4.1.11
petits

charbon contenant un maximum de particules de calibre habituellement inférieur à 25 mm, sans limite supérieure

NOTE 5 La limite supérieure peut varier de façon considérable. Pour éviter toute confusion, il convient de toujours définir le terme en établissant les limites de calibre.

4.2 Criblage

4.2.01
criblage

séparation des particules solides de calibres différents, obtenue en retenant une partie des composants du charbon sur une surface pourvue d'ouvertures à travers lesquelles passe l'autre partie

4.2.02
crible

- (1) Dispositif destiné à l'exécution du criblage
- (2) Abréviation habituellement utilisée pour le pont du crible ou la surface criblante, par exemple: tissu criblant

4.2.03**amplitude**

déplacement maximal de la position moyenne dans un mouvement oscillatoire

NOTE 6 Dans le cas d'un crible à mouvement linéaire rectiligne ou elliptique, c'est la moitié du déplacement total ou la moitié de l'axe principal de l'ellipse. Dans le cas d'un mouvement circulaire, c'est le rayon du cercle.

[Voir aussi *course* (4.2.04).]

4.2.04**course**

distance entre deux positions extrêmes d'un mouvement oscillatoire ou de vibration, par exemple: la course équivaut à deux fois l'amplitude

4.2.05**ouverture de maille**

dimension(s) de l'ouverture dans une surface de criblage habituellement accompagnée d'une indication sur la forme de l'ouverture, par exemple: «trou rond», «maille carrée», «fente allongée»

4.2.06**criblage par voie sèche**

criblage de matières solides de différents calibres sans l'aide de l'eau

4.2.07**criblage par voie humide**

criblage de matières solides de différents calibres avec l'aide de l'eau

4.2.08**criblage aléatoire**

méthode de calibrage qui, utilisant essentiellement la probabilité de passage d'une particule par une ouverture, permet le calibrage à de fines granulométries à l'aide d'ouvertures relativement grandes

4.2.09**deslimage**

enlèvement des extra-fins du charbon ou d'un mélange de charbon et d'eau, quelle que soit la façon dont cela est réalisé

4.2.10**enlèvement des fins**

enlèvement, par voie humide ou sèche, des produits fins d'une matière constituant une alimentation, afin de faciliter le traitement ou l'utilisation du reste

4.2.11**dépoussiérage**

enlèvement des poussières par voie sèche

4.2.12**refus d'un crible**

partie de la matière constituant l'alimentation déversée de la surface du crible, n'étant pas passée à travers ses ouvertures

4.2.13**déclassés inférieurs**

particules du refus d'un crible qui sont plus petites que les calibres nominaux des ouvertures du crible

4.2.14**passant d'un crible**

partie de la matière constituant l'alimentation qui est passée à travers les ouvertures de la surface d'un crible

4.2.15

déclassés supérieurs

particules dans le passant qui sont plus grandes que le calibre nominal des ouvertures du crible

4.2.16

déclassés (criblage)

déclassés inférieurs dans le refus ou déclassés supérieurs dans le passant

4.2.17

grain limite

produit de dimension à peu près égale à une maille de référence, habituellement à $\pm 25\%$ de cette maille de référence

4.2.18

surface nominale (d'un crible)

surface totale d'un étage de crible exposée à l'écoulement de la matière formant l'alimentation

4.2.19

surface utile (d'un crible)

surface de travail (déconseillé)

surface nominale sous déduction de toute surface occupée par les attaches ou les supports qui font obstruction au passage de la matière sur ou à travers l'étage du crible

4.2.20

surface de vide

rapport de la surface totale des ouvertures à la surface totale criblante, tôle perforée ou panneau perforé, exprimé en pourcentage

4.2.21

tamis

(1) Sens général: Crible de surface relativement faible

(2) Sens particulier: Crible utilisé au laboratoire en vue d'essais

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1213-1:1993

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993

4.3 Parties des cribles

4.3.01

surface criblante

surface pourvue d'ouvertures d'une dimension spécifiée, destinée à exécuter une opération de criblage

4.3.02

tôle perforée

tôle pourvue d'ouvertures d'une dimension spécifiée, destinée à être employée comme surface criblante

4.3.03

toile de criblage

crible à maille serrée

maille en fil tissé de façon à former des ouvertures

4.3.04

grille à fissures

surface criblante comportant des barreaux métalliques à section transversale trapézoïdale, qui sont espacés d'une distance fixée; le passant traverse ainsi une ouverture de section transversale croissante

4.3.05

étage à baguette d'un crible

surface criblante constituée d'arbres parallèles maintenus sans être serrés et placés à angle droit dans le courant de matière au-dessus du crible

NOTE 7 Elle est habituellement employée sur les cribles vibrant à grande vitesse.

4.3.06**étage de protection d'un crible**

tôle perforée à grandes ouvertures montée sur la surface criblante, afin d'en réduire la charge et l'usure

4.4 Cribles suivant leur fonction**4.4.01****crible à tout-venant**

crible employé pour diviser le tout-venant en deux calibres au moins, en vue de son traitement ultérieur ou de son évacuation

NOTE 8 Il est habituellement employé pour enlever les morceaux les plus gros destinés à être concassés et à être recyclés ensuite dans le tout-venant.

4.4.02**crible de préclassement
crible du brut**

crible employé pour diviser le charbon (habituellement le brut) en calibres convenant mieux à l'épuration ultérieure de certains (ou de la totalité) de ces calibres

4.4.03**crible d'égouttage**

crible employé pour la séparation de l'eau des matières solides

4.4.04**crible de deschlammage**

crible employé pour la séparation des schlamms fins, des particules plus grosses, habituellement à l'aide d'arrosages

4.4.05**crible à schlamms**

crible destiné à récupérer les schlamms grenus dans l'eau de circulation dans un atelier de préparation de charbon

4.4.06**crible de rinçage**

crible employé pour enlever par arrosage les matières solides fines et plus particulièrement les solides du milieu dense présents parmi eux ou adhérant aux particules plus grosses

4.4.07**crible(s) de reclassement**

crible(s)-classeur(s) (déconseillé)

crible (ou jeu de cribles) normalement utilisé pour diviser un produit (par exemple: un charbon lavé) en une certaine gamme de calibres

4.4.08**crible de protection**

crible employé pour empêcher l'entrée dans un appareil de particules grenues surclassées pouvant gêner son fonctionnement

4.4.09**crible de contrôle des déclassés trop petits**

crible employé pour enlever les déclassés inférieurs d'un produit

4.5 Cribles suivant le principe de construction

4.5.01

crible à un seul étage

crible ayant une seule surface de criblage qui n'est pas nécessairement limitée à une seule dimension ou à une seule forme des ouvertures

4.5.02

crible à plusieurs étages

crible ayant au moins deux surfaces de criblage superposées, montées d'une façon rigide dans une seule caisse

4.5.03

crible à secousses

crible (ou couple de cribles) auquel un mouvement horizontal et vertical combiné est imprimé, normalement au moyen d'un arbre à excentrique; les étages de criblage sont horizontaux ou inclinés sous un angle faible

4.5.04

crible à résonance

crible à secousses dont la période d'oscillation est égale à la période naturelle d'oscillation de la monture élastique ou en est très proche

4.5.05

crible vibrant

crible oscillant sous l'effet d'un dispositif mécanique ou magnétique

NOTE 9 L'amplitude du mouvement du crible vibrant est plus faible que celle du crible à secousses et sa vitesse d'oscillation est plus élevée.

4.5.06

crible rotatif aléatoire

crible pour criblage aléatoire, composé d'un étage horizontal rotatif à rayons radiaux dont le point de séparation est obtenu en faisant varier la vitesse de rotation

4.5.07

trommel cribleur

crible à tambour

crible dans lequel la surface de criblage est constituée par un cylindre perforé ou par un tronc de cône perforé monté sur un arbre tournant (horizontal ou presque) ou sur des galets rotatifs

4.5.08

grille à rouleaux

crible consistant en un certain nombre d'arbres horizontaux tournants, pourvus d'éléments disposés de façon à ménager des ouvertures de criblage

4.5.09

grille fixe

crible incliné, fixe, comportant des barreaux longitudinaux, espacés de certains intervalles, sur lesquels la matière à cribler est alimentée à l'extrémité supérieure

4.5.10

grille à barreaux

crible rudimentaire destiné à calibrer grossièrement à des calibres relativement élevés (par exemple: 150 mm)

NOTE 10 Il peut comprendre des barreaux fixes ou mobiles, pouvant être des disques, ou bien des cames profilées ou des rouleaux.

4.5.11**tamis courbe**

dispositif de calibrage de particules fines en suspension dans l'eau au moyen d'un panneau courbe immobile, normalement sous la forme d'une grille à fissures, dont l'ouverture est perpendiculaire au flux d'alimentation, par lequel les particules les plus fines sont éliminées avec la plus grande partie de l'eau dans le courant dérivé

[Voir aussi *grille égoutteuse* (6.2.02).]

4.6 Calibrage dans un courant d'air ou d'eau**4.6.01****classification pneumatique**

procédé de classification par courant d'air

4.6.02**classificateur**

dispositif qui sépare principalement les particules suivant leur calibre, leur forme ou leur densité, à l'aide d'un moyen technique autre qu'un criblage

4.6.03**hydrocyclone classificateur**

dispositif pour calibrer, par voie centrifuge, des particules fines en suspension dans de l'eau. Dans ce cas, les grains plus gros sont évacués à la pointe du cône du récipient, tandis que les particules plus fines sont éliminées, avec la plus grande partie de l'eau, par le trop-plein

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5 Épuration**5.1 Termes généraux**

[ISO 1213-1:1993](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8eee820-56fa-4d58-a67e-cfcca41849d3/iso-1213-1-1993>

5.1.01**épuration par voie sèche**

séparation d'impuretés du charbon par des méthodes manuelles ou mécaniques ne comportant pas l'emploi d'un liquide

5.1.02**épuration par voie humide**

séparation mécanique d'impuretés du charbon par des méthodes comportant l'emploi d'un liquide

5.1.03**lavoir**

atelier de préparation du charbon dans lequel un procédé d'épuration par voie humide est appliqué

5.1.04**relaver**

retraiter un produit dans le même appareil de lavage ou un autre

5.1.05**produits d'un lavoir**

produits finaux sortant d'un lavoir

5.1.06**noria des rejets**

élévateur à godets égoutteurs destiné à évacuer les rejets provenant d'un appareil de lavage